

# LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE MÉGA-FERME DE SAUMONS

au Verdon-sur-Mer

## UNE PURE FOLIE



L'entreprise Pure Salmon France (PSF), financée par le fonds d'investissement singapourien 8F Asset Management, veut implanter à la pointe du Médoc, sur la commune du Verdon-sur-Mer, ce qui serait la plus grande ferme piscicole d'Europe. Objectif : produire en France 10 000 tonnes de saumon par an, ce qui représentera 5 % de la consommation annuelle<sup>(1)</sup>.

**P**our convaincre les édiles et la population, PSF multiplie les promesses - process éco-compatible, création de valeur et d'emplois - tandis qu'au nom de l'indépendance nationale, le sommet du pouvoir offre son plein soutien à une filière de production qui n'a rien de stratégique sur le plan alimentaire, faisant fi d'une nocivité pourtant avérée.

En effet, de nombreuses études soulignent l'ampleur des externalités négatives générées par ce type d'élevage. Il sera seulement question dans cet article de son insatiable boulimie énergétique et nutritionnelle et, consécutivement, des dégâts occasionnés dans des régions parfois très éloignées de ces usines à poissons. Pollutions, destruction des écosystèmes, pillage des ressources, disparition d'activités locales traditionnelles seraient alors le "**prix à payer**" pour approvisionner les pays occidentaux en saumon fumé, tartare ou sashimis.

*"L'énergie utilisée sur place sera verte. [...] Nous allons choisir du végétal qui est sous haut contrôle, c'est-à-dire du soja qui ne provient pas de la déforestation [...] Et pour la farine de poisson, ce sont des poissons qui sont pêchés industriellement."*

Ces propos sont ceux de Xavier Govare, président de PSF. Ils sont rapportés dans un article intitulé "Bras de fer autour d'un projet de méga-ferme de saumons" publié le 13 février 2023 par Manon Gazin dans le Journal numérique de Nouvelle-Aquitaine. Répondant point par point aux arguments développés par Esther Dufaure, militante au sein de l'association "Eaux Secours Agissons !", résolument opposée à l'implantation de cette ferme aquacole, il en vantait le caractère écoverteux et sa totale innocuité dans tous les registres.

Sur le plan énergétique d'abord, Xavier Govare, reconnaissant le caractère ultra énergivore de ce type d'élevage, précisait que "*c'est le **prix à payer** pour ne pas avoir de rejets dans le milieu ambiant*" et que "*l'énergie utilisée sur place sera verte*". Cette assertion est irrecevable pour au moins deux raisons.

En premier lieu, PSF compte sur l'implantation d'un parc photovoltaïque attenant pour lui fournir une partie de l'énergie qui lui sera nécessaire. Or, celui-ci ne permettrait de couvrir qu'un tiers de ses besoins. Par conséquent, dans cette hypothèse, pour satisfaire les deux tiers des besoins énergétiques manquants, une ressource "verte" resterait à inventer...

Par ailleurs, si l'énergie issue de panneaux photovoltaïques est intéressante sur le plan environnemental, parce que renouvelable, elle n'en est pas "verte" pour autant. En effet, le bilan carbone doit intégrer les émissions de gaz à effet de serre (GES) résultant de la production du silicium<sup>(2)</sup> (extraction, transport, raffinage, transformation), composant essentiel de ces panneaux, de l'aluminium et du verre, de la fabrication des panneaux ; tout cela, pour une bonne part en Chine (60 à 70 % de la production mondiale), dans des usines utilisant des énergies fossiles. Ajoutons à cela l'acheminement de ces panneaux sur des milliers de miles nautiques, leur montage dans le cadre des parcs photovoltaïques, ainsi que leur démantèlement en fin de vie ; sans omettre leur impact environnemental sur le lieu d'implantation.

Au total, il nous faut souligner le caractère trompeur de ces propos, le label "vert" procédant d'une tentative d'écoblanchissement tellement élémentaire que l'on s'étonne que l'on puisse l'utiliser dans un argumentaire, sauf à miser sur la crédulité du public qui, n'en déplaise aux promoteurs du projet, est de plus en plus averti.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des réserves qu'il est possible d'émettre, au moment où les pouvoirs publics prêchent la sobriété énergétique, où il devient vital de relever le double défi de la dépendance et de la neutralité carbone, quelle serait la pertinence d'un projet ultra énergivore ? En effet, la consommation énergétique sera proprement démentielle : équivalente, annuellement, à celle d'une ville 40 000 habitants ! **Une pure folie...**

Et qu'en est-il du mix alimentaire dont on nourrit les saumons ? Dans les usines à saumons, le mix alimentaire est composé d'environ 70 % de produits végétaux, dont le



▲ **Le Cerrado est l'une des régions les plus menacées du Brésil. Cette savane a déjà perdu la moitié de sa végétation naturelle, principalement à cause de la culture du soja d'exportation.**

soja, et de 30 % de farine et d'huile de poisson. Or, si à propos du soja, la formule "haut contrôle" masque les tristes réalités liées à l'extension, hors contrôle, des surfaces qui lui sont dédiées, convoquer l'argument de l'utilisation, comme autre matière première, de "poissons pêchés industriellement" revient à ignorer le caractère destructeur de la pêche dite minotière, pourtant à l'origine d'un véritable écocide. Ce serait donc un autre "prix à payer"...

Un soja "sous haut contrôle" ? Confrontée à la réalité des faits et des chiffres, la formule ne tient pas. En effet, nous savons que le soja est massivement utilisé dans l'alimentation des animaux d'élevage : 75 % des volumes sont consommés par les élevages avicoles, bovins, porcins et piscicoles. L'essor rapide de sa production et de son commerce ont été le corollaire de l'augmentation de la consommation des produits animaux. Entre 1980 et 2022, la production mondiale a été multipliée par quatre, pour atteindre 355 millions de tonnes (Mt). Selon toute vraisemblance, en 2050, elle dépassera les 500 Mt.

Il s'agit d'une production géographiquement très concentrée, caractérisée par une très nette domination américaine et singulièrement latino-américaine (3), ce qui installe pour les pays consommateurs une situation de grande dépendance : 90 % des flux d'importation proviennent du Brésil, des États-Unis, d'Argentine et du Paraguay (source : USDA, 2020). Cependant, ces pays subissent les conséquences de leur domination en étant soumis aux aléas climatiques autant qu'à ceux du marché ; cette vulnérabilité étant proportionnelle au poids du soja dans l'économie nationale et dans le bilan des exploitations agricoles (4).

Mais, pour les pays producteurs, le boom du soja a eu bien d'autres conséquences, des conséquences dont le caractère délétère ne peut être remis en cause. En effet, pour répondre à une demande toujours plus im-

portante, les surfaces converties à la culture du soja ont connu, depuis une quarantaine d'années, une extension rapide (le total mondial atteint aujourd'hui plus de 120 millions d'hectares, plus de deux fois la superficie de la France), cela aux dépens des écosystèmes naturels forestiers et non forestiers, ainsi qu'au prix d'une pollution des sols et des nappes phréatiques consécutive aux épandages massifs d'intrants chimiques.

Ainsi, au Brésil, ce sont aujourd'hui 44 millions d'hectares qui sont voués au soja ; si cette expansion lui permet de satisfaire 50 % de la demande mondiale, le coût environnemental est exorbitant. Par exemple, dans le Cerrado, immense région juxtaposant zones humides, prairies sèches et surfaces boisées, riche d'une faune et d'une flore exceptionnelles, les mises en culture ont eu pour conséquence la disparition de 50 % des espaces naturels, ainsi qu'une pollution massive (5).

Ainsi, même si cette culture n'est pas l'unique responsable de cette déforestation, dite importée, elle en est sûrement une des principales causes. Notons à ce propos que les normes ne disent rien du passé des parcelles produisant aujourd'hui du soja certifié "non déforestant" ; elles sont elles-mêmes, pour l'essentiel, issues de la déforestation. Ceci pose évidemment la question de la date de référence à partir de laquelle aucun déboisement pour produire du soja ne doit être constaté (6). Notons également que la conversion des terres modifie le mode de vie des populations indigènes, participe à l'accaparement des terres et appauvrit considérablement la production vivrière... Ce qui entretient ou amplifie l'insécurité alimentaire.

Pour les pays consommateurs, la situation est celle de la dépendance (cf. supra) ; la France, comme l'Union européenne dans son ensemble, ne couvrant que 5 % de ses besoins. En 2022, notre pays a ainsi importé 3,3 Mt de tourteaux de soja, les deux tiers provenant du Bré-

sil. L'enjeu serait donc stratégique (7). Les encouragements à la production de protéines alternatives se font donc toujours plus pressants. Ainsi, en France, les surfaces dédiées au soja progressent de façon spectaculaire : elles devraient atteindre 300 000 hectares en 2030 contre 200 000 aujourd'hui, la Bourgogne et le Sud-Ouest étant particulièrement concernés.

Pour les chambres d'agriculture, le soja aurait toutes les vertus, parmi lesquelles de bons rendements, de bons débouchés et par conséquent de bons revenus. Cependant, c'est oublier l'instabilité des cours et les très importants besoins hydriques dont la satisfaction conditionne les rendements (entre 450 et 570 millimètres pour un rendement de 30 à 35 quintaux par hectare). Compte tenu du régime des précipitations de notre région et des tendances à l'assèchement liées au changement climatique, le soja irrigué s'impose ; l'assujettissement de cette culture à une disponibilité hydrique suffisante pose donc réellement question.

Pour conclure sur ce point, la salmoniculture, très exigeante en protéines, a donc sa part de responsabilité dans le développement totalement hors de contrôle de cette culture et de son commerce (8) ; au Verdon, ce sont 21 tonnes de soja qui devraient être consommées quotidiennement.

Ne pas considérer la réalité de ces faits, se cacher derrière une formule qui ne veut rien dire, revient à faire preuve d'une cécité coupable car, comme on vient de le montrer, le "prix à payer" pour l'approvisionnement en soja est proprement exorbitant. **Une autre pure folie !**

Des "poissons pêchés industriellement" ? À l'instar du soja, en ce qui concerne la farine et l'huile de poisson, il a fallu répondre à une demande de plus en plus massive liée au développement des activités d'élevage, notamment aquacoles. Les contraintes nutritionnelles autant qu'économiques ont eu pour conséquence l'essor d'une pêche industrielle, dite minotière, dont l'impact environnemental, économique et social est réellement catastrophique.

Selon la fondation américaine Changing Markets, ce sont près de 70 % des poissons fourrages débarqués qui sont transformés en farine et en huile, ce qui représente environ 20 % des captures totales de poissons sauvages dans le monde, soit 18 Mt (2020) ; et plus de 69 % de la farine de poisson et 75 % de l'huile de poisson produites servent à nourrir les poissons d'élevage, dont la production atteint aujourd'hui 87 Mt.

À l'échelle de la méga-ferme du Verdon-sur-Mer, si l'on admet qu'elle devrait consommer, parvenue au stade de pleine production, 30 tonnes de granulés par jour (9), si l'on admet la présence à hauteur de 30 % d'huile et de farine de poisson dans la composition de ces granulés (soit 9 tonnes) et qu'enfin il faut compter 4 à 5 kg de poissons frais pour produire 1 kg de ces deux ingrédients (10), l'approvisionnement de l'usine nécessiterait le traitement de 36 à 45 tonnes de poissons fourrages par jour, soit 13 140 à 16 425 tonnes par an. **Encore une fois, une pure folie !**

Dans les années qui viennent, la pression sur cette matière première devrait s'accroître car, selon la FAO, l'aquaculture, secteur de production alimentaire qui connaît actuellement et au niveau mondial la plus forte croissance, représentera 60 % de la production mondiale de poissons d'ici à 2030, soit 109 Mt.

Or, cette pêche cible des espèces (sardines, anchois, bon-gas, maquereaux, harengs...) qui sont non seulement indispensables à l'équilibre de la chaîne trophique mais également, pour 90 % d'entre eux, une composante essentielle de l'alimentation humaine. Les prélèvements dont se rendent coupables les navires-usines sont tels qu'ils ont pour conséquence l'effondrement des stocks et, par là, la fragilisation, voire la disparition, d'une activité de subsistance qui traditionnellement nourrissait les populations et était à l'origine de nombreux emplois.

À titre d'exemple, les pays d'Afrique de l'Ouest, de la Mauritanie (11) au Nigéria, sont victimes d'une pêche intensive, y compris illégale, pratiquée par des bateaux japonais, européens, chinois, turcs ou encore coréens. Conséquence : les eaux autrefois poissonneuses s'épuisent, privant les populations locales d'une ressource alimentaire absolument vitale. Ceci contribue à la précarisation des conditions d'existence et, par conséquent, à l'enclenchement de mouvements migratoires. Les nombreuses arrivées de

**La pêche minotière alimente les filières industrielles en espèces à faible valeur commerciale qui sont transformées en farines et huiles de poissons pour servir de "fourrage" aux animaux d'élevage ►**



©pierreleizes.com

migrants à Lampedusa ou aux Canaries, les naufrages meurtriers en Méditerranée ou sur l'Atlantique sont donc aussi le produit du pillage des ressources halieutiques et de l'insécurité alimentaire qu'il contribue à installer. En outre, le départ de centaines de milliers de jeunes Africains qui se lancent dans ce long et dangereux périple, espérant trouver en Europe de meilleures conditions de vie, constitue une ponction dans les forces vives des pays concernés, ce qui participe à leur affaiblissement.

Au total, la surpêche, la pêche illicite, les pratiques destructrices dont l'usage des méga-chaluts pélagiques, les pollutions générées par les usines de farine de poisson ont pour conséquences la diminution des stocks, l'appauvrissement de la biodiversité, la dégradation des écosystèmes marins et corollairement la raréfaction d'une ressource destinée à l'alimentation des populations littorales. Encore une fois, on nous dira que c'est le **"prix à payer"** ; ce prix est inacceptable. En outre, le détournement de ressources dont il est question doit également nous interroger sur le plan éthique car il faut bien admettre que nos modes de consommation participent à la destruction des ressources, des modes de vie, des circuits économiques en Afrique ou ailleurs.

En conclusion, la méga-ferme aquacole du Verdon-sur-Mer ne sera pas, ne pourra pas être écologiquement vertueuse. Comme nous venons de le voir, derrière les présentations angéliques du projet, outre les très probables dégâts occasionnés sur un site écologiquement remarquable, il existe un envers du décor peu reluisant qu'il ne serait ni raisonnable, ni honnête de continuer à ignorer. Pourtant, au fil des discours, des articles et des interviews, c'est toujours la même antienne : le projet du Verdon serait compatible avec les critères de durabilité. Le 17 avril 2023, M. Xavier Govare ne s'autorisait-il pas à affirmer au micro de France Bleu Gironde : *"On ne peut pas être contre ce projet si l'on est écologiste"* ?

Et si l'on devait encore trouver des éléments à charge, nous pourrions également dénoncer les nuisances occasionnées par la noria des camions sur une départementale déjà saturée, les milliers de mètres cubes d'eau consommés quotidiennement aux différentes étapes des activités d'élevage et de préparation des poissons, les quantités de polluants chimiques (NH<sub>3</sub>, NO<sub>2</sub>, PO<sub>4</sub>...) et de matières en suspension qui échapperont aux processus d'épuration et qui seront rejetés dans les eaux d'un estuaire d'ores et déjà écologiquement en détresse. ■

Benoist GACHET,  
Administrateur SEPANSO Gironde

(1) Les Français consomment 200 000 t de saumon chaque année ; 2<sup>ème</sup> consommateur mondial derrière le Japon, notre pays attire la convoitise des industriels du saumon tels que Pure Salmon ou Smart Salmon.

(2) La production de silicium est très énergivore car elle requiert des températures très élevées ainsi que l'utilisation de plusieurs produits chimiques.

(3) Pour la campagne 2022-2023, la production cumulée du Brésil, de l'Argentine, du Paraguay, de la Bolivie et de l'Uruguay a atteint 218 Mt, soit 55 % de la production mondiale. Cette campagne a conforté le primat brésilien (production : 156 Mt, 39 % de la production mondiale, soit une progression de 20 % par rapport à 2021-2022). Les contributions étasunienne (117,4 Mt) et canadienne (7 Mt) portent à 342 Mt la production continentale, ce qui représente 87 % de la production mondiale.

(4) Au Paraguay, la production a atteint 10 Mt (2022-2023) contre seulement 4,2 Mt (2021-2022) du fait d'un épisode de sécheresse. Or, à lui seul, le soja contribue à 28 % du PIB.

(5) Chaque année, 600 millions de litres de pesticides sont déversés sur le Cerrado.

(6) Ainsi, fin 2024, l'interdiction d'importer du soja issu d'une déforestation s'appliquera aux entreprises européennes. Or, cette réglementation ne protégera pas le Cerrado, qui compte pourtant 50 % de la surface nationale vouée au soja.

(7) Au G7 de Biarritz, en août 2019, E. Macron avait appelé à l'indépendance protéinique de l'Europe.

(8) En Norvège, premier producteur mondial de saumon d'élevage (50 % de la production mondiale), 70 % du soja importé est destiné à la fabrication d'aliments pour poissons.

(9) Les chiffres sont alarmants : plus de 30 tonnes de granulés d'alimentation par jour, une consommation estimée à 1,3 million de m<sup>3</sup> d'eau par an (3 500 m<sup>3</sup> par jour) et une demande en énergie de 100 GWh/an, équivalent à la consommation annuelle électrique de 44 000 Français ! (Françoise Fribourg, maire de Meschers-sur-Gironde). Propos rapportés dans un article de D. Roz, publié dans Sud-Ouest le 9/11/23.

(10) Selon la FAO, il faut de 4,3 à 5 kg de poissons sauvages pour produire un kilo de farine de poisson. Il faut de 21,4 à 27,2 kg de ces poissons pour produire un kilo d'huile de poisson.

(11) Depuis novembre 2021, un accord de pêche passé entre la Mauritanie et l'Union européenne permet à 18 méga-chalutiers de prélever chaque année 225 000 tonnes de poissons dans les eaux mauritaniennes.

**Le soleil se couche derrière un carrelet à Meschers-sur-Gironde. De l'autre côté de l'estuaire, la pointe du Verdon et les grues de son port, lieu choisi par Pure Salmon pour l'implantation de sa méga-ferme de saumons.**